

N° de carte :

Inscription faite par :

## Formulaire d'inscription **PROFESSIONNEL**

Activité ouvrant droit à la carte PRO : .....

Nom \* : ..... Prénom \* : .....

Date de naissance \* : .....

Sexe \* :

Féminin  Masculin  Neutre

Adresse \* : .....

Code Postal \* : ..... Commune \* : .....

Téléphone fixe / portable \*\* : .....

Courriel \*\* : .....

J'accepte que mon courriel soit utilisé pour l'envoi d'informations sur mon compte lecteur: mise à disposition de documents réservés, indication de la date de retour des documents, avis de retard des documents empruntés, et envoi d'informations sur les services et les animations du réseau.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de courriel, merci de ne pas renseigner ce champ. Dans ce cas, vous ne pourrez pas accéder aux ressources numériques, ni aux informations sur votre compte lecteur.

\* Le renseignement de ces champs est obligatoire.

\*\* Le renseignement de l'un des champs est nécessaire à la gestion de votre compte lecteur.

### **CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

- Agriculteur  Employé  Ouvrier  Artisan, commerçant et chef d'entreprise  
 Enseignant  Cadre moyen, technicien  Cadre et profession intellectuelle supérieure  
 Profession libérale  Étudiant  Autres

**JE CERTIFIE EMPRUNTER DES DOCUMENTS AVEC CETTE CARTE UNIQUEMENT POUR UN USAGE LIÉ À MON ACTIVITÉ.**

**Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.**

**Je certifie avoir pris connaissance du règlement du réseau « Les Balises » et des règlements de chacune des bibliothèques du réseau. Par la présente, je m'engage à les respecter.**

Les données collectées sont utilisées par les services de la CUD, pour son réseau de bibliothèques « Les Balises », afin d'assurer ses missions d'accès à la documentation (notamment les inscriptions, prêts, réservations), sa gestion interne (amélioration du service, statistiques, gestion des contentieux) et ses relations avec les inscrits. Les données ne peuvent être transmises qu'aux communes membres du réseau.

Ces données sont conservées pendant la durée d'utilisation du service et détruites dans un délai d'un an à compter de la date de fin du prêt précédent. Elles peuvent être conservées au-delà de ce délai pour les besoins d'un contentieux.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés en envoyant un courrier à : Communauté Urbaine de Dunkerque – à l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO) – Pertuis de la Marine – BP 85530 – 59386 DUNKERQUE Cedex 1

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

# CARTE PROFESSIONNELLE

Cette carte individuelle et nominative s'adresse à toute personne ayant besoin de ressources dans le cadre de sa pratique étudiante, professionnelle ou associative.



## **Comment vous inscrire ?**

Remplissez le formulaire d'inscription, disponible en ligne, et rapprochez-vous d'une des bibliothèques du réseau pour finaliser votre inscription.

La carte professionnelle est gratuite et valable un an sans condition de résidence.



## **Que permet la carte professionnelle ?**

- Emprunter jusqu'à 40 documents de toute nature dans toutes les bibliothèques du réseau, pendant 60 jours, renouvelables une fois
- Réserver jusqu'à 10 documents

L'emprunt des livres, revues, livres audio, œuvres d'art (limitées à 2), CD, vinyles, DVD et jeux de société (limités à 5) est possible.

L'écoute des CD et le visionnage des DVD sont uniquement destinés à un usage individuel (cercle familial). Toute diffusion dans un cadre collectif (classe, évènement associatif, etc.) est formellement interdite.



## **Responsabilité**

Le titulaire de la carte est responsable des documents empruntés. En cas de documents perdus ou détériorés, le titulaire est tenu de les remplacer selon les modalités de la bibliothèque propriétaire du document.

Le titulaire s'engage à respecter le règlement intérieur du réseau « Les Balises » et des différentes bibliothèques.

Il s'engage à signaler dans les meilleurs délais tout changement d'adresse, la perte ou le vol de la carte d'adhérent, toute information utile.

**Nous vous invitons à prendre contact avec la bibliothèque de votre choix pour tous renseignements complémentaires.**